RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(art. L2121-10 du Code des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie **le jeudi 12 novembre 2026 à 19h30** en session **ordinaire**.

Ordre du jour

* Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 10 septembre 2026
* Choix du secrétaire de séance

FINANCES PUBLIQUES :

- Délibération RODP électricité 2026
- Délibération RODP télécommunications 2026
- Délibération redevance pour la performance des systèmes d'assainissement collectif pour l'année 2027
- Délibération relative à la redevance consommation d'eau et à la redevance performance des réseaux d'eau potable pour l'année 2027
- Délibération demande fonds de concours énergie
- Délibération désignation d'un nouveau conseiller délégué
- Délibération modifications des indemnités des élus
- Décisions modificatives

Fonction publique territoriale :

- Délibération création poste permanent rédacteur service administratif 35/35e
- Délibération créant poste permanent adjoint service technique 24/35e
- Délibération création poste non permanent accroissement temporaire service administratif 3/35e
- Délibération création poste non permanent accroissement temporaire service technique 35/35e

Questions diverses :

- Bail cabinet médical
- Bulletin municipal
- Sapins de Noël
- Appartement Coquelicots
- Goûter des ainés 10/12 distribution invitations et colis
- Date vœux du maire 16/01 18h salle des fêtes
- Prochain conseil municipal date

Fait à Montsauche-les Settons, le 5 novembre 2026,

Le Maire

Cédric PIAUX

